

ACTION URGENTE

RDC. LIBÉREZ DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Deux défenseurs des droits humains, Yves Makwambala et Fred Bauma sont toujours détenus au Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa (CPRK). Ils sont accusés de « trahison, tentative de coup d'État et tentative d'homicide sur un chef de l'État ».

Yves Makwambala et Fred Bauma figuraient parmi un groupe d'au moins 30 personnes arrêtées le 15 mars, après que les forces de sécurité congolaises ont pris d'assaut les participants à une conférence de presse organisée par le mouvement de jeunesse Filimbi au centre pour jeunes Eloko Makasi, dans la commune de Masina, à Kinshasa (République démocratique du Congo). Parmi les autres personnes arrêtées à ce moment-là figuraient des militants de l'organisation de jeunes Congolais Lutte pour le changement (LUCHA), du mouvement sénégalais Y'en a marre et du groupe burkinabé Balai citoyen, ainsi qu'un diplomate américain et des journalistes présents.

Le diplomate américain et les journalistes étrangers ont été libérés le jour même et les militants sénégalais et burkinabés ont été expulsés par la suite. Le 21 avril, Sylvain Saluseke, l'un des dirigeants du mouvement Filimbi a été libéré alors qu'il était détenu sans inculpation dans un lieu secret.

Yves Makwambala et Fred Bauma étaient détenus dans un lieu secret jusqu'à ce qu'ils soient transférés au Centre pénitentiaire de rééducation de Kinshasa (CPRK) les 25 avril et 5 mai respectivement. Ces deux militants sont accusés de « trahison, tentative de coup d'État et tentative d'atteinte à la vie du chef de l'État ». Cependant, selon leurs avocats, le procureur ne dispose d'aucun élément à charge contre eux.

Amnesty International est convaincue que ces militants sont détenus uniquement pour avoir exercé, de manière pacifique, leurs droits aux libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association. L'organisation les considère comme des prisonniers d'opinion. Elle est préoccupée par ces attaques visant les droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique à l'approche des élections en RDC, qui prennent principalement pour cible des jeunes et des groupes politiques d'opposition.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS, en français, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités congolaises à libérer immédiatement et sans condition les deux militants concernés, et à abandonner toutes les charges contre eux ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'aucun d'eux ne soit victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements, et qu'ils soient autorisés à entretenir des contacts réguliers avec leurs familles ;
- exhortez-les à protéger les droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique en RDC.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 3 JUILLET 2015 À :

Ministre de la Justice et des Droits humains
Alexis Tambwe Mwamba
Ministère de la Justice et des Droits humains
B. P. 3137
Kinshasa-Gombe,
RDC
Courriel : info@minjustice.cd
Fax : + 243 8805521
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Procureur général
Flory Kabange Numbi
Parquet général
B. P. 7016 Kinshasa 1
Kinshasa
RDC
Courriel : pgr_rdc@yahoo.fr
Formule d'appel : Monsieur le Procureur général,

Copies à :
Premier ministre
Augustin Matata Ponyo
Primature
5 avenue Roi Baudoin
Kinshasa-Gombe, RDC
Courriel : contact@primature.cd,
primaturedc@yahoo.fr,
cabinet@primature.cd

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la RDC dans votre pays (adresse/s à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 67/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/AFR62/1284/2015/fr/>.

ACTION URGENTE

RDC. LIBÉREZ DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La conférence de presse du 15 mars a été organisée par des organisations non gouvernementales (ONG) locales : Jeunesse pour une nouvelle société (JNS), Forum national de la jeunesse pour l'excellence (FNJE) et Lutte pour le changement (LUCHA). Elle a rassemblé notamment des militants de Y'en a marre, un groupe sénégalais de la société civile, et de Balai citoyen, un groupe burkinabé de la société civile qui a contribué à l'éviction du président Blaise Compaoré en octobre 2014. Certains membres de Y'en a marre sont connus en RDC pour le rôle important qu'ils ont joué dans la mobilisation populaire des citoyens sénégalais contre la démarche de l'ancien président sénégalais visant à briguer un troisième mandat en 2012. La conférence de presse a fait suite à un atelier sur l'engagement civique des jeunes dans les processus politiques en période pré-électorale.

Dans une courte déclaration, l'ambassade des États-Unis à Kinshasa a reconnu qu'elle avait financé en partie cette manifestation.

Noms : Yves Makwambala et Fred Bauma
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 67/15, AFR 62/1702/2015, 22 mai 2015